



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8598^e séance

Mardi 20 août 2019, à 10 h 10

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Wronecka (Pologne)

Membres :

| | |
|---|--------------------------------|
| Afrique du Sud | M. Matjila |
| Allemagne | M. Schulz |
| Belgique | M ^{me} Van Vlierberge |
| Chine | M. Wu Haitao |
| Côte d'Ivoire | M. Adom |
| États-Unis d'Amérique | M. Cohen |
| Fédération de Russie | M. Polyanskiy |
| France | M ^{me} Gueguen |
| Guinée équatoriale | M. Ndong Mba |
| Indonésie | M. Syihab |
| Koweït | M. Alotaibi |
| Pérou | M. Meza-Cuadra |
| République dominicaine | M. Singer Weisinger |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Hickey |

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

M. Griffiths participe à la présente séance par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Il y a un mois (voir S/PV.8578), j'ai déclaré au Conseil de sécurité que nous étions à un tournant décisif dans le conflit au Yémen. Les événements survenus depuis lors ont rendu ce tournant encore plus décisif. Comme nous l'avons vu à Aden et à Abiyan, les questions relatives à l'avenir du Yémen se posent avec plus de force qu'auparavant. La menace de la fragmentation du Yémen est plus forte et plus pressante, ce qui, naturellement, rend nos efforts au regard du processus de paix yéménite plus urgents que jamais. Il n'y a pas de temps à perdre. Les enjeux seront bientôt trop élevés pour l'avenir du Yémen, du peuple yéménite et, de fait, de l'ensemble de la région.

Je me souviens très bien d'un haut responsable yéménite qui me disait, il y a quelques mois :

« Ce que nous voulons – tout ce que nous voulons – c'est que la civilité soit de retour dans nos vies, que le Yémen retrouve le tissu social qui a nourri son peuple des siècles durant ».

Il avait raison. La tragédie immédiate que constituent la mort, les blessures, la maladie et la faim se produit dans le contexte de la destruction de l'État et de la société. Une guerre civile est une malédiction pour le peuple d'un pays. Le conflit se déroule dans les rues

et dans les campagnes où vivent les civils, et leurs vies sont bouleversées, endommagées et détruites. Cela vaut parfois pour une génération entière, car rallumer l'esprit de la communauté si crucial à un pays dynamique ne se produit pas du jour au lendemain.

Le Yémen ne peut pas attendre. Depuis mon exposé précédent, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants des parties yéménites et de la communauté internationale, et les parties continuent de m'assurer qu'elles souhaitent ardemment une solution politique. Je crois que, comme la communauté internationale, elles partagent également mon sentiment : il est urgent de faire avancer les discussions sur une solution qui permettra de mettre fin au conflit et de reprendre la transition politique.

Ce sens de l'urgence contraste douloureusement avec les efforts que nous avons déployés jusqu'ici pour régler le conflit. Toutes les mesures dont nous avons discuté en salle du Conseil de sécurité tout au long des mois écoulés ont fait l'objet de disputes, de négociations, d'insistance et d'atermoiements. Rien n'est facile au Yémen. Par exemple, lorsque j'ai pris mes fonctions, aux premiers mois de 2018, on m'a clairement assuré que la réouverture de l'aéroport de Sanaa était imminente. Nous attendons toujours. Même les vols de secours médical, négociés péniblement de nombreux mois durant par ma collègue Lise Grande et l'Organisation mondiale de la Santé, n'ont toujours pas commencé. Et l'Accord de Stockholm, une mesure de confiance à la simple finalité humanitaire, a montré à quel point ces accords sont vulnérables dès lors que vacille la détermination à parvenir à une solution pacifique. La liste des frustrations est longue, et il ne faut pas qu'elle s'allonge davantage.

Avant d'aborder la situation sur les lignes de front et à Aden, je voudrais faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et sur d'autres faits nouveaux survenus au Yémen. L'élément central de l'Accord sur Hodeïda passe par un cessez-le-feu dans l'ensemble de la province et par l'impératif humanitaire de préserver l'acheminement de l'aide vitale à travers ses trois ports. À ce jour, huit mois après sa signature, aucune opération militaire d'envergure n'a eu lieu dans la ville de Hodeïda ou dans ses environs, et la violence a diminué de manière soutenue, comme nous l'avons si souvent fait remarquer au Conseil de sécurité. L'aide continue de transiter par les ports, ce qui est en soi un accomplissement majeur qui continue de bénéficier à la population civile – à

Hodeïda, d'abord, mais aussi ailleurs au Yémen –, qui dépend de cette filière humanitaire.

La mise en œuvre du reliquat de l'Accord sur Hodeïda marquera une étape importante sur la voie de la reprise du processus politique que je viens d'évoquer. Je trouve encourageante la communication permanente avec les deux parties et leur attachement à un mécanisme de cessez-le-feu renforcé sous la direction de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), mécanisme récemment abordé par le Comité de coordination du redéploiement, sous les auspices de la MINUAAH. Avec mes collègues de la Mission, nous poursuivons nos efforts pour faire avancer le processus de redéploiement des forces, ainsi que la mise en place et l'activation d'un mécanisme de suivi tripartite. Depuis la précédente séance d'information, nous avons présenté aux parties une proposition visant à continuer de progresser dans la mise en œuvre de la première phase de l'Accord sur Hodeïda. J'attends une réponse officielle définitive des deux parties d'ici au 25 août; j'ai bon espoir qu'elle nous parviendra bientôt. Il ressort clairement de mes discussions avec les parties qu'elles sont en train d'examiner cette proposition très attentivement.

Je voudrais ajouter que l'Accord sur Hodeïda n'a jamais été conçu que pour être une mesure temporaire destinée à éviter de nouveaux conflits. Il devait être une rustine humanitaire. Il n'a pas été conçu, comme certains pourraient le penser, pour créer un précédent dans le traitement des questions sous-jacentes du conflit, dont la plus centrale est, bien entendu, celle de la souveraineté. Après de nombreux mois de négociations, les deux parties sont pleinement conscientes de ce que l'autre est en mesure d'accepter, sur la base de quoi, je l'espère, les réponses qu'elles me feront parvenir d'ici au début de la semaine prochaine seront constructives et pragmatiques sur la voie à suivre.

Je trouve très encourageant que nous disposions désormais d'un accord – dont je crois savoir que ma collègue Ursula Mueller l'évoquera également, et j'espère que nos deux exposés ne se chevauchent pas sur ce point – conçu pour faciliter l'accès à une mission d'évaluation des Nations Unies qui doit être déployée, il me semble, le 27 août, pour évaluer le pétrolier *FSO SAFER*, un navire délabré mouillant au large du port de Ras Issa, ainsi que sa cargaison de pétrole. La mission d'évaluation, sous les auspices du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, est indispensable pour atténuer le risque de conséquences

environnementales graves le long des côtes yéménites sur la mer Rouge, comme nous en avons discuté dans cette salle.

Les négociations sur la mise en œuvre des échanges de prisonniers et de détenus sont en cours. Il s'agit là d'un geste fondamentalement humanitaire, que de nombreux groupes de la société civile, en particulier des groupes de femmes, ont défendu franchement, en public comme en privé. Les parties se sont réunies plusieurs jours à Stockholm et, dans les mois qui ont suivi, ont tenu des discussions techniques approfondies, ici à Amman. La lenteur de ces négociations prolonge les souffrances des prisonniers et de leurs familles. Je pense que nous devrions être en mesure de remédier aux préoccupations nourries par les deux parties face à la proposition que je leur ai présentée, à laquelle j'ai déjà fait référence. J'espère qu'elle recevra une réponse positive.

Comme tout le monde, je suis frustré que les progrès concernant Hodeïda n'aient pas été plus rapides, que les nouvelles sur l'Accord ne soient pas meilleures et que l'on n'ait pas dans la pratique mis en œuvre les accords sur Taëz ou sur les échanges de prisonniers et de détenus dont je viens de parler. L'Accord de Stockholm est une étape clef du processus de paix au Yémen, et il serait très bénéfique aux parties et au peuple yéménite s'il était pleinement appliqué. Mais il est également clair que nous ne devons pas laisser sa mise en œuvre l'emporter sur notre impératif plus large de mettre un terme au conflit. En effet, je le répète, le Yémen ne saurait attendre.

Les opérations militaires se sont poursuivies dans plusieurs provinces, notamment à Sanaa, Saada, Taëz, Jaouf, Beïda, Hajja et Dalea, ainsi qu'à la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite. Les effets persistants des opérations militaires sur les civils, comme je suis sûr que nous l'entendrons de la bouche de ma collègue, sont horribles, notamment l'attaque d'un marché à Saada, à la fin du mois de juillet, et je condamne également, bien sûr, les attaques incessantes d'Ansar Allah contre les infrastructures civiles en Arabie saoudite, en particulier l'extension récente des opérations à des installations civiles dans l'est du pays.

D'autres menaces qui pèsent sur la vie des civils, d'autres événements de cette nature et des actes de provocation militaire ne feraient qu'exacerber inévitablement les divisions entre les parties, qu'accroître les répercussions du conflit au-delà des frontières du Yémen et que détourner l'attention des

efforts pour trouver un règlement au conflit, que nous jugeons tous nécessaire.

J'en viens maintenant aux événements survenus à Aden et à Abiyan. Ils témoignent de l'instabilité de la situation et de la complexité du défi que nous devons relever pour parvenir à la paix et des dangers qui nous guettent en cas d'échec. Nous ne pouvons en aucun cas sous-estimer les risques que ces événements représentent pour l'avenir du Yémen.

Le 7 août dernier, à la suite des attaques qui ont eu lieu à Aden quelques jours auparavant, des affrontements ont éclaté entre les brigades de la Garde présidentielle et les forces affiliées au Conseil de transition du Sud. Par la suite, le Conseil de transition du Sud a pris le contrôle des camps militaires et encerclé par la force les principales institutions étatiques à Aden. Hier soir, les forces affiliées au Conseil de transition du Sud ont également pris de nouvelles mesures pour accroître leur contrôle militaire dans la province voisine d'Abiyan. Ces violences ont entraîné la mort de dizaines de civils et en ont blessé des centaines d'autres. Je suis préoccupé par ces violences, tout comme, j'en suis sûr, les membres du Conseil de sécurité. Je condamne les efforts inacceptables déployés par le Conseil de transition du Sud pour prendre par la force le contrôle des institutions étatiques.

Je déplore également le harcèlement des Yéménites originaires du nord du pays à Aden qui a précédé ces récents événements, notamment par la violence physique, les déplacements forcés et le déni de la liberté de circulation, y compris le fait que des responsables gouvernementaux et leurs partisans aient été pris pour cible.

Autrement dit, la situation actuelle est tout bonnement intenable. Si elle venait à perdurer, les institutions étatiques s'effondreraient certainement et le quotidien de la population deviendrait encore plus difficile qu'il ne l'est déjà. Il ne fait aucun doute qu'il existe actuellement un risque grave que le tissu social du Yémen soit davantage endommagé et que les violences se propagent dans d'autres provinces du sud. À l'heure actuelle, il est franchement difficile de savoir où ces événements vont nous mener.

Je remercie tous les États Membres, notamment les membres du Conseil, qui ont appelé à la retenue et au dialogue. Je salue en particulier les efforts déployés par la coalition pour rétablir le calme et ceux consentis par le Royaume d'Arabie saoudite, notamment pour engager

un dialogue à Djedda afin de discuter de la situation et de résoudre les difficultés.

J'estime qu'il est essentiel que cette réunion ait lieu dans un avenir très proche afin d'empêcher une nouvelle détérioration de la sécurité des citoyens du Yémen dans le sud et d'assurer la continuité de la gouvernance, de la sécurité et de la fourniture des services de base à Aden et dans les autres zones concernées, sous l'autorité exclusive de l'État.

Dans ce contexte, et au vu de ces événements, nous devons également prendre conscience du danger que représente la résurgence des activités des groupes extrémistes violents. Le Conseil se souviendra qu'Al-Qaida dans la péninsule arabique a pris le contrôle des capitales d'Abiyan et du Hadramout pendant de longues périodes ces dernières années. Rien qu'au cours du mois dernier, des attaques ont été perpétrées par Al-Qaida et le soi-disant État islamique dans les provinces d'Aden, d'Abiyan et de Beïda. Il est presque certain que la détérioration accrue des conditions de sécurité à Aden et dans d'autres zones permettra à ces activités de s'accroître et de reprendre de l'ampleur, comme nous l'avons constaté précédemment, ce qui aura un impact terrible sur la population civile et sur les perspectives de stabilité future dans cette région stratégique clef.

La situation sur le terrain évolue très rapidement. Nous devons saisir toutes les occasions de progresser, et l'ONU continue d'appeler de ses vœux un dialogue sans exclusive pour régler les différends et répondre aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites, y compris les groupes du sud, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme de mise en œuvre, et aux textes issus de la Conférence de dialogue national.

Comme les événements récents nous le rappellent, les questions à long terme concernant l'avenir du Yémen restent sans réponse. Je suis convaincu qu'elles ne peuvent être résolues que par des moyens politiques pacifiques. C'est pourquoi j'ai toujours parlé avec de nombreux groupes des provinces méridionales et d'autres provinces du Yémen, et j'ai longtemps plaidé en faveur de leur inclusion dans le processus de paix. Tout dialogue sur l'avenir du Yémen doit prendre en compte un large éventail de points de vue, et nous avons besoin de tous les citoyens du pays pour nous aider à faire en sorte que cet avenir soit stable et sûr. Cela revêt une importance vitale pour les efforts visant à mettre fin au

conflit et à garantir la reprise de la transition politique qui a été interrompue ces dernières années.

J'espère que toutes les parties prenantes yéménites de toutes les régions du pays verront dans les événements d'Aden un signe clair qu'il faut mettre un terme au conflit actuel rapidement et pacifiquement et d'une manière qui réponde aux besoins des Yéménites à travers le pays. La mise en œuvre de l'Accord de Stockholm est importante sur le plan politique et a eu des retombées positives tangibles sur le terrain, mais cela ne peut certainement pas être une condition préalable pour rétablir la paix dans l'ensemble du pays. Chaque jour supplémentaire de ce conflit ajoute à la tragédie et à la misère; aucun pays ne peut tolérer indéfiniment ces tensions et celles des conflits internes.

Enfin, le Yémen ne saurait attendre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mueller.

M^{me} Mueller (*parle en anglais*) : Les événements survenus au Yémen ces dernières semaines ont montré une fois de plus à quel point cette guerre est instable et dévastatrice. Ses conséquences apparaissent le plus clairement dans les souffrances et les injustices infligées à des millions de civils. Cela fait maintenant des mois que nous préconisons des progrès sur cinq priorités clefs afin de réduire les souffrances au Yémen. Le Conseil de sécurité a entériné ces priorités dans sa résolution 2451 (2018).

Je voudrais aujourd'hui faire le point sur ces cinq priorités : premièrement, le respect du droit international humanitaire; deuxièmement, un accès humanitaire sans entrave; troisièmement, un financement accru du plan d'intervention des Nations Unies; quatrièmement, l'économie; et, cinquièmement, la nécessité urgente d'instaurer la paix.

Premièrement, en ce qui concerne le respect du droit international humanitaire, les hostilités au Yémen continuent malheureusement d'avoir des conséquences dévastatrices pour les civils et les infrastructures civiles. Comme nous l'avons entendu, les combats qui ont éclaté à Aden au début du mois entre les forces gouvernementales et les forces affiliées au Conseil de transition du Sud ont fait 300 morts ou blessés, dont des civils. Pendant plusieurs jours, les habitants ont dû rester enfermés chez eux alors que les combats, conjugués à l'utilisation d'armes lourdes, faisaient rage

dans des quartiers densément peuplés. Des logements ont été endommagés ou détruits, et les canalisations d'un important réseau de distribution d'eau ont été endommagées, limitant temporairement la fourniture d'eau à 200 000 personnes.

Depuis lors, la violence a diminué à Aden, bien que les tensions persistent, mais de violents combats se poursuivent ailleurs, y compris à Abiyan hier soir. La semaine dernière, des frappes contre une maison familiale à Hajja ont tué 12 civils, dont six enfants; 16 autres ont été blessés. La semaine précédente, une attaque dans un marché de Saada a tué ou blessé 40 personnes alors qu'elles faisaient leurs courses pour acheter de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Dix-huit enfants figuraient parmi les victimes.

Les images de ces attaques et d'autres sont véritablement cauchemardesques. Il faut de toute urgence œuvrer à une désescalade dans tout le Yémen, idéalement par le biais d'un cessez-le-feu national qui mettrait fin à toute violence.

Mais qu'il y ait un cessez-le-feu ou non, toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire. Toutes les mesures possibles doivent être prises pour éviter d'infliger des souffrances aux civils et de causer des dégâts aux infrastructures civiles. Cela passe par la vérification des cibles, la prise de précautions dans le choix des armes et l'annulation d'une attaque si elle risque de causer des dommages disproportionnés aux civils.

Le deuxième point concerne l'accès humanitaire. Je voudrais commencer par de bonnes nouvelles. Après plusieurs mois de discussions, le Programme alimentaire mondial (PAM) et les autorités affiliées à Ansar Allah ont signé un accord qui prévoit des procédures techniques détaillées afin d'empêcher le détournement de l'aide alimentaire. L'accord permettra également de renforcer les méthodes utilisées pour identifier les personnes ayant besoin d'aide alimentaire. Les retards pris dans l'élaboration finale de l'accord ont obligé le PAM à suspendre, en dernier ressort, la fourniture d'une aide alimentaire à 850 000 personnes dans la ville de Sanaa il y a deux mois. Les distributions sont en train de reprendre à l'heure actuelle.

Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, les autorités d'Ansar Allah ont également approuvé un projet d'évaluation du pétrolier *FSO SAFER* par l'ONU. Après des années sans entretien, le navire-citerne risque de se fissurer. Il contient environ 1,1 million de barils

de pétrole, et une fuite provoquerait une véritable catastrophe environnementale et humanitaire. L'équipe d'évaluation de l'ONU est arrivée à Djibouti aujourd'hui et doit se rendre sur le pétrolier la semaine prochaine. La coopération et l'appui de toutes les parties prenantes sont essentiels à cet effort.

Si nous nous félicitons de ces progrès, nous devons également souligner que de nombreux problèmes restent à résoudre. Les organismes humanitaires continuent de se heurter à de graves restrictions. Dans le nord, les autorités affiliées à Ansar Allah ont imposé ces derniers mois plus de 50 directives officielles et des dizaines de directives officieuses qui, parfois, se chevauchent ou se contredisent. La situation est encore compliquée par un flux continu de modifications officieuses et de nouvelles politiques. À l'heure actuelle, plus de 100 projets humanitaires sont en attente de l'accord des autorités affiliées à Ansar Allah dans le nord.

Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, les réglementations officielles sont moins lourdes, mais des retards persistent dans la mise en œuvre des projets humanitaires. Je voudrais citer un exemple précis. Le Fonds humanitaire multidonateurs pour le Yémen compte actuellement 39 projets en attente d'approbation. Ces projets doivent apporter une aide à 2,5 millions de personnes dans tout le pays par le biais de programmes de lutte contre le choléra, d'aide alimentaire d'urgence, de nutrition et de services de protection. Trente-deux des 39 projets sont bloqués à cause des autorités affiliées à Ansar Allah dans le nord, tandis que les autres attendent le feu vert du Gouvernement yéménite. En moyenne, ils sont bloqués depuis plus de 90 jours.

Il est difficile de comprendre pourquoi des délais aussi longs sont nécessaires dans une situation d'urgence grave. Le droit international humanitaire exige de toutes les parties qu'elles prennent des mesures pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils dans le besoin.

Au-delà des obstacles bureaucratiques, les organismes continuent également de se heurter à des restrictions en termes de déplacements, à des interférences et à des actes de harcèlement, sans oublier l'insécurité.

Toutefois, en dépit de ces difficultés, l'ONU et ses partenaires restent sur place et continuent de travailler. Alors que début août, les tensions allaient s'aggravant à Aden, l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF, en collaboration avec les autorités sanitaires, ont

vacciné près de 400 000 personnes contre le choléra. Lorsque les combats ont éclaté la semaine suivante, plus de 300 membres du personnel des Nations Unies sont restés à Aden, et ils y sont toujours. Un vol régulier des Nations Unies est arrivé à Aden hier, avec à son bord d'autres travailleurs humanitaires.

Le Yémen demeure la plus grande opération humanitaire au monde, fournissant des vivres, de l'eau, des soins de santé et d'autres services dans tout le pays. Les organismes humanitaires qui travaillent dans le cadre du plan d'intervention des Nations Unies aident en moyenne 12 millions de personnes chaque mois. Mais une grande partie de cette aide est sur le point d'être interrompue.

Cela m'amène à mon troisième point, à savoir le financement de l'opération d'aide. Depuis la séance d'information du mois dernier (voir S/PV.8578), il n'y a pas eu d'augmentation significative du financement du plan d'intervention pour 2019. Seuls 34 % des besoins du plan ont été couverts. À la même époque l'an dernier, le plan d'intervention humanitaire était financé à hauteur de 65 %, grâce aux généreuses contributions du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, ainsi que de nombreux autres donateurs. Ces financements avaient permis de sauver des millions de vies. Depuis la conférence d'annonce de contributions tenue il y a six mois, presque tous les donateurs ont versé la plupart ou la totalité de leurs engagements au titre de 2019. Certains ont même versé davantage. Mais les principaux donateurs, les pays limitrophes du Yémen dans la coalition, n'ont jusqu'à présent décaissé qu'une part modeste de ce qu'ils avaient promis.

Des programmes essentiels sont en cours de fermeture. Le mois dernier, nous avons informé le Conseil de l'annulation de campagnes de vaccination, de la livraison de fournitures pour les établissements de santé et de programmes de prévention du choléra. Les coupes sont maintenant beaucoup plus importantes. Dans les prochains jours, les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement s'arrêteront dans quatre provinces, laissant 300 000 personnes déplacées face à un risque extrême de choléra. D'ici la fin du mois de septembre, ce sont un million de personnes en plus qui seront privés de tels programmes. En septembre, nous serons contraints de mettre un terme à des programmes vitaux pour 2,5 millions d'enfants souffrant de malnutrition. La conséquence immédiate est que plus de 23 000 bébés souffrant de malnutrition grave – des bébés dont la vie aurait pu être sauvée – risquent de mourir.

C'est une tragédie parce que nous savons qu'avec les ressources adéquates, nous pouvons sauver des millions de vies et réduire les souffrances des populations. Nous savons que nous pouvons faire reculer le choléra parce que nous l'avons fait l'année dernière. Une riposte intelligente et très efficace face au choléra avait permis de faire chuter le nombre de nouveaux cas d'1 million en 2017 à 380 000 en 2018. Mais cette année, les nouveaux cas ont déjà dépassé le demi-million. Nous avons également enregistré plus de 800 décès, soit plus de cinq fois plus que durant la même période l'an dernier.

Nous savons aussi que nous pouvons prévenir la famine, parce que c'est ce que nous faisons en ce moment même. Une nouvelle évaluation a montré que le risque de famine, bien qu'encore très grave, pourrait s'estomper dans certaines zones, cela après que nous eûmes doublé l'aide alimentaire dans les régions les plus touchées par la faim et amplifié d'autres programmes. Mais sans financement, nous perdrons le bénéfice de ces progrès initiaux et le risque de famine s'intensifiera à nouveau.

Et nous savons aussi que l'ONU et ses partenaires sont particulièrement bien placés pour obtenir des résultats positifs. Nos programmes sont mis en œuvre dans les 333 districts du Yémen. Notre présence et les relations que nous avons mises en place à l'échelle nationale nous permettent de venir en aide aux personnes partout où elles se trouvent et strictement en fonction de leurs besoins.

Les contrôles indépendants effectués par une tierce partie confirment que l'écrasante majorité de notre aide va là où elle est censée aller. Lorsque des préoccupations surgissent, nous agissons. Le Conseil l'a vu en juin lorsque le PAM a suspendu l'aide alimentaire à Sanaa en raison de problèmes de détournement, qui ont maintenant été réglés. Les organismes procèdent aussi à titre individuel à des contrôles internes rigoureux. Huit audits internes ont été commandités par les organismes des Nations Unies cette année, et trois autres sont prévus.

Le quatrième point concerne l'économie, un important facteur influant sur les besoins humanitaires qui ne cesse de se détériorer. La monnaie yéménite se dévalorise à nouveau, puisqu'elle est tombée à 600 rials yéménites pour un dollar, contre 215 avant la crise. Un récent rapport du Fonds monétaire international prévoit une nouvelle dépréciation, avec un taux d'inflation qui pourrait atteindre 45%. Cela signifie que les prix des denrées alimentaires, du carburant et d'autres produits de première nécessité – dont la quasi-totalité

doit être importée – vont augmenter encore plus pour les Yéménites ordinaires. Beaucoup de gens ne peuvent déjà pas se permettre les prix actuels.

Par le passé, des injections massives de devises étrangères par l'intermédiaire de la Banque centrale du Yémen ont permis de stabiliser le taux de change. Nous espérons que les partenaires du Yémen fourniront à nouveau pareil appui. En même temps, nous croyons savoir que le Gouvernement envisage d'adopter une nouvelle réglementation sur les importations de carburant commercial. Le carburant est essentiel au fonctionnement des groupes électrogènes, à l'acheminement des denrées sur les marchés et à de nombreuses autres activités. Sa disponibilité est également un facteur déterminant pour le prix des aliments, de l'eau et d'autres produits essentiels. La mise en place d'un mécanisme pour réglementer ces importations risque d'aggraver la situation humanitaire.

Le dernier point concerne la paix. Seule une solution politique au Yémen peut permettre de faire face durablement à la gigantesque crise humanitaire que connaît le pays. Le Conseil a reconnu ce lien important dans la résolution 2451 (2018). Nous appelons toutes les parties prenantes à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial pour mettre fin au conflit aussi rapidement que possible. La paix est plus que jamais nécessaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Mueller de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, de leurs exposés.

Je vais axer ma déclaration sur deux questions, à savoir l'évolution de la situation politique et sécuritaire et l'évolution de la situation humanitaire.

En ce qui concerne la première, huit mois se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Stockholm, période qui s'est caractérisée par une impasse et par l'absence de progrès concrets. Cela est contraire aux souhaits du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne la nécessité de progresser vers une solution politique fondée sur un dialogue parrainé par l'ONU et sur les résolutions 2451 (2018), 2452 (2019) et 2481 (2019), ainsi qu'à plusieurs déclarations à la presse

qui ont souligné la nécessité d'appliquer l'Accord sur la ville de Hodeïda dans son intégralité.

L'Accord de Stockholm n'a été suivi d'aucune mesure constructive pour en concrétiser les objectifs. Le blocus de Taëz a commencé il y a quatre ans et se poursuit encore aujourd'hui. Il n'y a eu aucun progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'entente sur Taëz ni de l'accord concernant l'échange de prisonniers et de détenus. Les parties continuent d'avoir du mal à appliquer l'Accord sur la ville de Hodeïda et d'en mener à bien la première phase, ce qui ne sera pas possible sans le respect des accords et arrangements conclus dans le cadre du Comité de coordination du redéploiement, en particulier ceux concernant le concept des opérations.

Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial et ses propositions pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve l'application de l'Accord de Stockholm. Nous insistons sur le fait que ces efforts doivent se fonder sur des garanties permettant au Gouvernement yéménite d'exercer pleinement sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Nous réaffirmons notre position bien établie selon laquelle il n'y a pas de solution militaire à la crise au Yémen. Nous soulignons la nécessité de veiller à la désescalade militaire, comme l'avait indiqué l'Envoyé spécial il y a quelque temps. Il est d'une importance primordiale de mettre pleinement et concrètement en œuvre les trois composantes de l'Accord de Stockholm, car c'est le meilleur moyen pour que s'ouvre le prochain cycle de consultations, qui sera axé sur les aspects plus larges de la sortie de crise.

En ce qui concerne l'évolution de la situation en matière de sécurité, l'État du Koweït condamne avec la plus grande fermeté la poursuite des attaques contre les infrastructures civiles et essentielles du Royaume frère de l'Arabie saoudite. L'attaque la plus récente a visé le champ pétrolifère de Cheïba. Nous appuyons pleinement le Royaume d'Arabie saoudite et les mesures qu'il prend pour assurer sa sécurité, sa stabilité et son intégrité territoriale. La poursuite et l'intensification des attaques des houthistes contre les territoires saoudiens constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et une menace claire et directe pour la sécurité et la stabilité régionales. À cet égard, nous soulignons la nécessité de respecter pleinement l'embargo sur les armes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous sommes préoccupés par l'évolution récente de la situation à Aden et attendons avec intérêt les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite en vue d'accueillir, à Djedda, un dialogue entre le Gouvernement yéménite et les représentants du Conseil de transition du Sud. Nous espérons que ce dialogue conduira au retour de la sécurité et de la stabilité à Aden, tout en garantissant l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, elle reste difficile au Yémen en raison de la crise actuelle et des difficultés croissantes liées au manque de nourriture, à la propagation des maladies et aux obstacles à l'action humanitaire. Le Programme alimentaire mondial a dû suspendre ses opérations à Sanaa pendant deux mois avant de les reprendre il y a quelques jours après avoir obtenu certaines assurances, notamment l'assurance que l'aide humanitaire ne sera pas détournée de ses destinataires principaux.

Nous appelons une fois de plus toutes les parties à coopérer avec les organismes humanitaires et de secours, à ne pas entraver leur travail et à garantir la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires, que nous remercions et saluons pour leurs efforts inlassables afin d'assurer la fourniture de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Pour conclure, nous renouvelons notre appel à toutes les parties yéménites afin qu'elles appliquent pleinement l'Accord de Stockholm, qu'il s'agisse de l'Accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, de l'échange de prisonniers ou de la Déclaration d'entente sur Taëz. Cela permettrait d'étayer les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour parvenir à une solution politique fondée sur les trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). On pourrait mettre ainsi fin à la crise au Yémen et préserver l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de ce pays, tout en le mettant à l'abri des ingérences dans ses affaires intérieures.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de son exposé détaillé. Nous remercions également la Sous-Secrétaire générale aux affaires

humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M^{me} Ursula Mueller, pour son exposé tout aussi complet, concis et clair.

Je voudrais commencer ma déclaration aujourd'hui en exprimant notre profonde préoccupation devant l'escalade des attaques et des affrontements au Yémen ce mois-ci, d'abord à Aden et, jusqu'à il y a peu, à Sanaa. Tous ces affrontements font des morts et des blessés parmi les civils. La destruction des infrastructures de base, telles que les écoles, les hôpitaux et les locaux commerciaux, comme nous l'avons vu, ne fait qu'aggraver les conditions de vie des citoyens déjà si durement touchés depuis que le conflit a commencé il y a presque cinq ans.

Nous appelons toutes les parties impliquées et concernées par le Yémen à ne pas ouvrir de nouveaux fronts et à continuer de s'engager sur les voies de règlement proposées par le Conseil et par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, en respectant toutes les résolutions, en particulier la résolution 2216 (2015) et l'Accord sur Hodeïda, et en prenant des mesures urgentes pour mettre un terme à ces attaques.

Le Gouvernement yéménite et le mouvement houthiste doivent continuer à s'efforcer de réaliser les objectifs de l'Accord de Stockholm. À cet égard, nous nous réjouissons de la réunion que les parties ont tenue avec succès le mois dernier sur un navire des Nations Unies en mer Rouge, sous la direction du général Lollsgaard, au cours de laquelle elles sont parvenues à un accord sur les détails opérationnels de l'ensemble du redéploiement envisagé durant les pourparlers de Stockholm. Nous espérons que, dans ce même esprit, elles pourront à présent aborder l'accord sur les forces de sécurité locales, et se pencher sur la question des recettes et de la gouvernance. De la même manière, il faut faciliter des progrès significatifs sur les autres volets des conclusions de Stockholm, telles que l'échange de prisonniers, qui permettrait d'instaurer la confiance entre les parties.

Par ailleurs, notre délégation déplore la terrible situation humanitaire que subit le peuple yéménite depuis très longtemps. La société civile est de plus en plus touchée, notamment du fait de la faim. Les trois quarts de la population yéménite nécessitent une aide humanitaire, d'autant que le pays est soumis à un blocus qui a privé plus de 22 millions de personnes d'accès à la nourriture, aux médicaments et à d'autres produits indispensables pour survivre.

On recense 2,3 millions de personnes déplacées et, en plus de quatre ans, 65 000 civils ont été tués ou blessés, selon les données des Nations Unies. Selon des informations atterantes du Comité international de la Croix-Rouge, après les événements qui se sont produits dans la ville d'Aden ce mois-ci, les hôpitaux de la ville connaissent d'importantes difficultés et ont urgemment besoin de fournitures de base.

Nous réitérons donc notre plein appui aux acteurs humanitaires et à leurs efforts dans ce contexte difficile. Eux aussi doivent être protégés. L'accès commercial et humanitaire, qui doit être garanti, a été rendu très difficile par la fermeture des principaux accès et par d'autres obstacles qui entraînent le pays dans le chaos. En conséquence, nous exhortons les parties à faire tout leur possible pour faciliter la mise en œuvre du plan d'aide humanitaire et à veiller à adopter des mesures qui respectent pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Enfin, comme nous l'avons réitéré à plusieurs reprises dans cette salle, et à l'instar des autres délégations, la République de Guinée équatoriale estime que le seul moyen de régler le conflit au Yémen passe par la voie politique. À cette fin, nous espérons pouvoir toujours compter sur le plein appui de l'Envoyé spécial Martin Griffiths.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance consacrée l'examen de la situation au Yémen. Elle félicite M. Martin Griffiths et M^{me} Ursula Mueller pour leurs exposés circonstanciés et très instructifs.

La Côte d'Ivoire, à l'instar du reste de la communauté internationale, est vivement préoccupée par le risque d'enlèvement du conflit au Yémen, avec ses conséquences humanitaires dévastatrices pour la population civile. En effet, face à l'impasse du processus politique, les combats violents qui se sont produits ces derniers jours à Aden et à proximité de l'aéroport international, font craindre une escalade plus grande de la situation de belligérance.

L'ouverture de ce nouveau front, qui aggrave davantage la fragmentation du conflit yéménite et témoigne de sa complexité, met en relief l'impérieuse nécessité d'associer toutes les parties au processus de paix. Par ailleurs, les récentes attaques menées contre les infrastructures saoudiennes, que ma délégation condamne avec force, sont de nature à fragiliser la sécurité et la stabilité régionales, ainsi que les maigres

acquis du processus de paix, notamment en ce qui concerne le cessez-le-feu.

Face à cette situation préoccupante, la Côte d'Ivoire, convaincue qu'il ne peut y avoir de solution militaire à cette crise, réitère son appel en faveur d'un processus politique. À cet égard, mon pays salue les efforts déployés par les forces régionales, qui ont permis d'obtenir un cessez-le-feu immédiat et le retrait du Conseil de transition du Sud des points clés d'Aden. Dans la même veine, la Côte d'Ivoire se félicite de l'organisation de la réunion trilatérale tenue à Téhéran, le 17 août 2019, entre des représentants iraniens, le mouvement houthiste et les délégations de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne et d'Italie, afin de trouver une solution à la crise politique et humanitaire.

Cette heureuse initiative a réaffirmé la nécessité de promouvoir un dialogue constructif entre toutes les parties, afin d'aboutir à un accord global et à une solution politique qui passe forcément par la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Stockholm de décembre 2018. Dans ce contexte, la mise en œuvre complète de l'Accord sur Hodeïda nous apparaît comme inéluctable.

Ma délégation exhorte donc toutes les parties, y compris celles qui ont une influence sur les belligérants, à se conformer au cessez-le-feu et à poursuivre le redéploiement des forces militaires des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, sous l'égide du Comité de coordination du redéploiement, dans le respect de l'accord sur les détails opérationnels des phases 1 et 2 de ce redéploiement.

En outre, la Côte d'Ivoire voudrait encourager le déploiement urgent des forces de sécurité locales dans les ports de Hodeïda, afin de garantir la sécurité et la confiance et permettre à la population de bénéficier des revenus de ces ports, dans un pays exsangue à tous points de vue, et plus particulièrement en ce qui concerne sa situation économique, en totale déliquescence. Par ailleurs, ma délégation invite les parties à accélérer le processus lié au mécanisme d'échange de 15 000 prisonniers et la mise en œuvre de la déclaration d'entente sur la ville de Taëz, de sorte de permettre l'ouverture de couloirs humanitaires fiables.

La crise humanitaire au Yémen, présentée comme la plus grave de la planète, demeure, pour ma délégation, une autre source de préoccupation majeure. En effet, après plusieurs années de conflit, le Yémen apparaît aujourd'hui comme un État sur la voie de la faillite totale. Selon les agences des Nations Unies, 24 millions

de personnes sont en situation d'urgence humanitaire et 10 millions en situation d'insécurité alimentaire, sans compter les 3,3 millions de personnes déplacées internes. À cette situation lancinante et alarmante s'ajoutent les difficultés persistantes liées aux entraves délibérées et inacceptables à l'acheminement de l'aide alimentaire.

Ma délégation lance par conséquent un appel pressant à toutes les parties yéménites, afin qu'elles s'abstiennent de toute instrumentalisation et manipulation politicienne de l'aide humanitaire. Le contraire constituerait une violation grave du droit international humanitaire et de la résolution 2417 (2018). Elle les appelle en outre à respecter l'obligation de protection des civils et à mettre un terme au recrutement d'enfants soldats. Mon pays exhorte enfin les partenaires bilatéraux et multilatéraux à répondre aux appels d'urgence en vue d'appuyer le financement de l'aide humanitaire pour sauver des vies, alléger les souffrances du peuple yéménite et répondre aux besoins particuliers des femmes et des filles, qui sont les plus vulnérables en période de conflit.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire tient à réaffirmer son soutien à M. Martin Griffiths pour ses efforts inlassables en faveur d'un règlement politique du conflit yéménite et de la mobilisation des ressources nécessaires en vue d'enrayer les effets néfastes de la crise humanitaire. Elle adresse ses vifs encouragements aux équipes d'observation du Comité de coordination du redéploiement, de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et du Programme alimentaire mondial pour leur détermination à créer l'environnement nécessaire à une résolution définitive et durable de la crise au Yémen.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous tenons nous aussi à remercier l'Envoyé spécial Griffiths et la Sous-Secrétaire générale Mueller de leurs exposés, ainsi que leurs équipes de leurs efforts inlassables.

Les États-Unis sont profondément préoccupés par la flambée des violences et les affrontements meurtriers à Aden. Les violences font le jeu des personnes qui cherchent à prolonger ce conflit, au détriment du peuple yéménite, et exacerbent la crise humanitaire que l'ONU et d'autres s'efforcent de régler. Nous appelons les parties à respecter l'état de droit et le cessez-le-feu convenu et à participer de bonne foi aux pourparlers de réconciliation proposés par l'Arabie saoudite. Le dialogue est la seule voie qui puisse mener à un Yémen stable, unifié et prospère. Le meilleur moyen de façonner l'avenir

politique des Yéménites est de trouver une solution générale au conflit et d'achever les travaux entamés par la Conférence de dialogue national.

Outre le maintien du cessez-le-feu, il est essentiel que les parties continuent de respecter les institutions gouvernementales qui sous-tendent la stabilité économique, comme l'agence de la Banque centrale du Yémen à Aden, et qu'elles permettent aux travailleurs humanitaires d'accéder librement aux civils affectés par les troubles. De plus, nous appelons toutes les parties à respecter l'intégrité territoriale du Yémen.

Nous nous félicitons que les négociations entre les houthistes et le Programme alimentaire mondial (PAM) aient abouti à une solution qui permette de reprendre la distribution générale de nourriture dans la ville de Sanaa et d'éviter une détérioration de la sécurité alimentaire. Il est crucial que le PAM et toutes les organisations humanitaires soient en mesure d'agir et de fournir une assistance vitale sans risque de détournement ou de corruption. Nous espérons, dans l'intérêt des Yéménites dans le besoin, que la signature de cet accord par les houthistes signifie qu'une aide alimentaire sera fournie tout au long de la crise.

L'aide humanitaire ne réglera certes pas le conflit, mais elle est d'une importance capitale pour les millions de Yéménites dont la vie en dépend. L'arrêt et la réduction des programmes humanitaires observés cette année, dus à de graves déficits de financement, soulignent la nécessité d'apporter un appui financier immédiat à l'intervention au Yémen. En tant que l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire au Yémen, les États-Unis appellent de nouveau tous les donateurs à accroître leur aide au Yémen et à honorer immédiatement les engagements financiers qu'ils ont pris à Genève en février.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Ursula Mueller, de leurs exposés. L'Afrique du Sud tient à exprimer son appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général et à le féliciter pour tous les efforts qu'il déploie pour trouver une solution pacifique à la situation au Yémen.

Ma délégation voudrait aborder deux points dans son intervention d'aujourd'hui : la situation politique et la situation humanitaire.

Premièrement, s'agissant de la situation politique, nous continuons d'exhorter toutes les parties impliquées

dans la guerre au Yémen à cesser les hostilités et à appliquer pleinement l'Accord de Stockholm. Nous sommes convaincus que pour parvenir à une paix durable au Yémen, les différends entre les parties ne peuvent être réglés par la voie militaire.

À cet égard, nous appelons toutes les parties à s'acquitter de leurs obligations respectives au titre de l'Accord de Stockholm. Sa mise en œuvre est d'une importance capitale car elle contribuerait à instaurer la confiance entre les parties et à améliorer les chances de parvenir à un accord politique plus large. Nous nous félicitons de toutes les mesures positives prises jusqu'à présent par les parties pour régler le conflit, qui contribuent à désamorcer les tensions.

L'Afrique du Sud est intimement convaincue que pour trouver une solution à long terme à la crise au Yémen, toutes les parties doivent s'engager en faveur d'un processus politique. Nous continuons d'appuyer un règlement politique négocié qui fasse participer toutes les parties à un dialogue sans exclusive dirigé par les Yéménites pour régler les différends et répondre aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les récents événements survenus dans le sud du Yémen sont extrêmement préoccupants. Nous engageons les acteurs de la région à continuer de chercher à remédier à ce nouveau développement par une solution qui appuie le processus mené sous la médiation de l'ONU et l'Accord de Stockholm. Nous jugeons encourageante l'évolution favorable dans la région, où l'on s'attache désormais à renforcer la coopération et à œuvrer à la réalisation de cet objectif. Nous exhortons en outre tous les pays de la région à donner la priorité au dialogue afin de régler tout différend politique qui pourrait exister.

Deuxièmement, s'agissant de la situation humanitaire, l'Afrique du Sud demeure extrêmement préoccupée par la grave crise humanitaire au Yémen. À ce jour, plus de 15 millions de personnes, soit la moitié de la population du Yémen, souffrent de la famine; 1,1 million de personnes sont touchées par le choléra; et 3 millions de personnes ont été forcées de fuir le pays, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Ce sont le plus souvent les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, qui subissent les graves conséquences de la guerre, et le Yémen ne fait pas exception en la matière. Cette crise humanitaire

sans précédent, d'une ampleur considérable, montre bien le coût humain de la poursuite de l'action militaire et du conflit au Yémen. Ainsi, les parties doivent s'employer de toute urgence à respecter le cessez-le-feu et à rechercher une solution négociée, pacifique et inclusive à la crise.

En outre, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties à s'acquitter des obligations que leur impose le droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous nous félicitons de la reprise complète de la distribution de l'aide par le Programme alimentaire mondial après un arrêt partiel en juin dernier. Nous gardons l'espoir que ce canal d'aide essentiel restera ouvert et ne sera pas utilisé à des fins abusives.

La persistance de la violence de la part toutes les parties à ce conflit n'est pas propice à des mesures de consolidation de la paix. Pour favoriser ces mesures, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties à désamorcer les combats dans d'autres parties du pays et à mettre en place un cessez-le-feu général pour permettre un dialogue et des négociations pacifiques sans exclusive.

Enfin, nous réitérons qu'un règlement durable du conflit ne peut être que négocié, sur la base d'un processus politique dirigé par les Yéménites, non exclusif et juste, qui privilégie avant tout les intérêts et le bien-être de tous les citoyens yéménites.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Ursula Mueller, de leurs exposés. La Chine appuie l'action menée par l'Envoyé spécial pour faire avancer le processus politique au Yémen, et apprécie les efforts inlassables déployés par l'ONU et ses organismes compétents pour améliorer la situation humanitaire dans le pays.

Nous sommes profondément préoccupés par les nombreux affrontements sanglants qui ont récemment eu lieu à Aden, et nous nous félicitons de la désescalade en cours. À la suite des affrontements, l'ensemble de la communauté internationale s'est déclarée préoccupée par la situation à Aden. Les Ambassadeurs de la Chine, de la Russie, des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni au Yémen ont immédiatement publié une déclaration commune dans laquelle ils expriment leur préoccupation et recommandent instamment la tenue de pourparlers de paix. Nous espérons que toutes les parties concernées agiront dans l'intérêt supérieur du

Yémen et de son peuple, feront preuve de raison et de retenue, régleront leurs différends par le dialogue et les négociations, rétabliront la stabilité et favoriseront le retour à la normale au Yémen dès que possible.

Une solution politique est la seule issue pour le Yémen. Toutes les parties au Yémen doivent régler les problèmes par la voie politique, en s'appuyant sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, sur l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, ainsi que sur les textes issus de la Conférence de dialogue national. Puisque les pays de la région jouent un rôle important dans le dossier yéménite, elles doivent renforcer le dialogue et la coopération avec l'ONU afin de créer les conditions nécessaires pour permettre aux parties yéménites d'apaiser les tensions, de renforcer la confiance mutuelle et le dialogue et de promouvoir le processus politique.

Le Conseil de sécurité doit rester uni et appuyer le processus politique au Yémen. L'Accord de Stockholm constitue une étape importante vers le règlement politique de la question yéménite, et nous espérons qu'il sera pleinement mis en œuvre. Sous la médiation de l'ONU, toutes les parties au Yémen doivent poursuivre le dialogue et les consultations sur les questions en suspens, telles que celles concernant les forces de sécurité locales, les recettes portuaires, etc. L'Envoyé spécial du Secrétaire général, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et le Comité de coordination du redéploiement doivent renforcer leur coordination afin de promouvoir un règlement rapide des questions correspondantes.

La Chine appuie le maintien de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Yémen. Elle soutient le rôle joué par l'ONU en tant que principal canal de médiation et contribuera activement et de façon constructive à la promotion d'un règlement politique au Yémen.

Ce sont les Yéménites qui souffrent le plus de la guerre qui déchire leur pays. La communauté internationale doit accroître son aide humanitaire au Yémen. La Chine espère que les pays donateurs coordonneront de façon plus étroite leurs efforts avec l'ONU afin d'honorer leurs engagements. Les parties concernées doivent veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne à toutes les personnes et à toutes les régions qui en ont besoin. La Chine a fourni au Yémen plusieurs cargaisons d'aide humanitaire, comprenant des vivres et des médicaments, par les voies bilatérales et multilatérales, et elle est disposée à continuer à le

faire au mieux de ses capacités. La Chine ose espérer que la paix et la stabilité seront rapidement rétablies au Yémen et que le pays pourra se réengager sur la voie du développement afin que la population puisse mener une vie normale.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir organisé le présent débat. Nous remercions également M. Martin Griffiths et M^{me} Ursula Mueller de leurs exposés fort utiles. Nous tenons à exprimer notre appui aux efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen afin d'empêcher une nouvelle escalade du conflit, et saluons le sens du devoir dont a fait preuve le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans ces circonstances difficiles.

Le Pérou déplore la persistance de la violence sur le territoire yéménite et l'incidence particulière qu'elle a eue ces dernières semaines dans le sud du pays, suite aux combats qui ont opposé à Aden les forces séparatistes au Gouvernement légitime du Yémen et qui auraient pu conduire à l'effondrement de ses institutions. Nous espérons que les événements les plus récents qui ont abouti au retrait partiel des forces séparatistes des positions gouvernementales à Aden feront place à un dialogue renforcé et à un véritable engagement en faveur de la réconciliation. Une telle évolution aurait une incidence positive sur le processus de paix promu par l'ONU. À cet égard, la réunion proposée est aussi opportune que nécessaire. Néanmoins, nous voudrions exprimer notre profonde préoccupation face à l'absence de progrès tangibles dans la mise en œuvre des accords importants conclus en Suède, en raison des positions rigides adoptées par les parties. La persistance de l'impasse, qui compromet la dynamique et la crédibilité du processus de paix et ternit l'image de l'Organisation, ne laisse pas non plus de nous inquiéter.

Dans ces circonstances, nous voudrions souligner qu'il est important que le Conseil et les pays ayant la plus grande influence sur les parties exercent la pression politique nécessaire afin qu'elles réaffirment leur attachement aux accords conclus à Stockholm et assouplissent leurs positions sur des questions cruciales, telles que la composition des forces locales et le transfert des recettes portuaires à la Banque centrale.

Le Conseil doit également être cohérent en ce qui concerne sa responsabilité de protéger les populations civiles yéménites, surtout à l'heure où toutes les parties au conflit continuent de violer le droit international et le droit international humanitaire. Nous soulignons

également qu'il importe de traiter en parallèle la situation humanitaire qui, comme vient de nous l'expliquer M^{me} Mueller, semble se dégrader sur le terrain. Nous sommes particulièrement préoccupés par les niveaux alarmants d'insécurité alimentaire, les épidémies, telles que celle du choléra, et la détérioration des indicateurs économiques qui aggravent les souffrances du peuple yéménite.

Sur cette toile de fond tragique, nous tenons à exprimer notre plein appui à l'action humanitaire de l'ONU et des autres organismes déployés au Yémen et à réaffirmer l'obligation morale et juridique de leur permettre d'accéder aux populations dans le besoin sans entraves et sans plus tarder. C'est pourquoi nous continuons d'espérer que l'accord conclu récemment entre le Programme alimentaire mondial et les autorités houthistes concernant la sélection et l'enregistrement des bénéficiaires de l'aide humanitaire sera pleinement appliqué. De même, comme d'autres délégations et dans le droit fil des remarques faites par M^{me} Mueller, nous attendons les décaissements promis à la conférence des donateurs en février afin de ne pas mettre en péril la mise en œuvre du plan d'intervention humanitaire.

Enfin, notre conviction qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit au Yémen nous oblige à continuer de soutenir activement l'action de l'Envoyé spécial pour mettre fin au conflit et à la souffrance du peuple yéménite.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : D'emblée, je vous félicite, Madame l'Ambassadrice, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite ainsi qu'à votre délégation plein succès.

Je remercie également de leurs exposés M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires.

L'évolution actuelle de la situation au Yémen complique les efforts internationaux et ceux du Conseil pour parvenir à un règlement politique du conflit sur la base des mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Les événements en cours prolongent le conflit et entravent

les efforts visant à mettre fin au coup d'État orchestré par les milices rebelles houthistes armées par l'Iran. Qui plus est, ce coup d'État a provoqué une catastrophe humanitaire de grande ampleur, alors qu'un règlement permettrait de rétablir les institutions de l'État qui ont été usurpées et de répondre aux aspirations du peuple yéménite qui appelle de ses vœux l'édification d'un nouveau Yémen fédéral fondé sur la justice, l'égalité, l'état de droit, la paix, la sécurité et le développement.

Il y a quelques jours, la capitale temporaire d'Aden les institutions de l'État ont été le théâtre d'une rébellion armée contre le Gouvernement légitime par le prétendu Conseil de transition du Sud et les Forces de la Ceinture de sécurité qui reçoivent un appui financier, logistique et médiatique des Émirats arabes unis. Le Gouvernement yéménite réaffirme la position qu'il a exposée dans le communiqué du Ministère des affaires étrangères en date du 10 août, dans lequel il qualifie les événements d'Aden de rébellion armée qui mine la stabilité, la sécurité et l'unité du Yémen et va à l'encontre du principal objectif de la coalition appuyant la légitimité au Yémen, à savoir mettre un terme au coup d'État et à l'ingérence de l'Iran au Yémen et dans la région. Je tiens à dire sans détour que sans le plein appui fourni par les Émirats arabes unis pour planifier, organiser et financer la rébellion, celle-ci n'aurait pas eu lieu. Le plan de désintégration bat son plein malgré les appels au calme lancés par le Royaume frère d'Arabie saoudite. L'attaque lancée hier dans la province d'Abiyan contre le quartier général de la police militaire, un campement des forces spéciales de sécurité et d'autres institutions de l'État se poursuit aujourd'hui.

Le Gouvernement yéménite impute la responsabilité de cette rébellion militaire au Conseil de transition du Sud et à ses partisans. Le Gouvernement demande également aux Émirats arabes unis de cesser de fournir un appui aux milices et de se conformer aux objectifs de la Coalition, ainsi que de s'abstenir de soutenir tout projet qui saperait l'unité, la stabilité et la sécurité du Yémen et entraverait les efforts du Royaume d'Arabie saoudite, qui dirige la Coalition, afin de contrecarrer les visées iraniennes au Yémen et dans la région.

Le Gouvernement yéménite se félicite de la position courageuse et sincère du Royaume d'Arabie saoudite, exprimée par le Serviteur des deux saintes mosquées, S. M. le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, et par le Prince héritier, Mohammad Bin Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, ainsi que des communiqués publiés

par la Coalition arabe à l'appui du Gouvernement légitime, notamment celui en date du 10 août qui appelle les milices rebelles à se retirer de toutes les institutions civiles et militaires et à permettre le retour des autorités légitimes dans ces institutions; à rendre les armes pillées dans les bases militaires; à cesser de s'ingérer dans le fonctionnement des institutions de l'État; à mettre un terme aux violations commises à l'encontre des civils et des membres de l'armée, des forces de sécurité et des autorités civiles dans toutes les régions contrôlées par le Conseil de transition du Sud; et à ne pas plonger la ville d'Aden et ses habitants dans un plus grand chaos et dans de nouveaux combats.

Le Gouvernement yéménite accueille également positivement l'appel que le Ministère saoudien des affaires étrangères lui a adressé ainsi qu'à l'ensemble parties les invitant à se réunir à Djedda afin de sauvegarder les intérêts nationaux du Yémen. Pour notre part, nous y avons répondu favorablement, faisant preuve d'une grande souplesse, convaincus que nous sommes de la bonne foi et de la sincérité des intentions du Royaume d'Arabie saoudite. Toutefois, en dépit de cet appel, les forces du Conseil de transition du Sud, soutenues par les Émirats arabes unis, ont poursuivi leur escalade militaire sur le terrain. Nous condamnons donc l'appui financier et militaire que les Émirats arabes unis fournissent au Conseil de transition du Sud, qui est hors-la-loi, et nous les invitons à cesser immédiatement cet appui.

Le Gouvernement yéménite souligne une fois de plus la nécessité de mettre en œuvre l'Accord de Stockholm, et notamment l'Accord sur la ville de Hodeïda, car c'est un pas indispensable vers le renforcement de la confiance, le rétablissement d'une paix durable au Yémen fondée sur les mandats convenus et la fin des souffrances du peuple yéménite. Nous demandons le lancement des opérations de redéploiement, selon le concept des opérations agréé, et la mise en place effective du mécanisme de surveillance tripartite, qui doit surveiller toutes ces opérations.

La situation du *FSO SAFER*, le pétrolier abandonné dans le port de Ras Issa, est extrêmement alarmante. Ce pétrolier contient dans sa cale 1,14 millions de barils de pétrole brut. Nous avons alerté l'ONU et ses organismes au début du mois de mars à propos de cette situation. Nous avons demandé au Secrétaire général et au Conseil de sécurité de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour contraindre les milices houthistes à permettre à une équipe technique d'évaluer le plus rapidement possible

la situation et de commencer à décharger le navire et à procéder aux réparations. Voilà plus de deux mois que nous avons lancé cet appel et l'équipe technique n'a toujours pas pu accomplir sa mission parce que les milices houthistes ne l'ont pas laissé accéder au navire, se moquant de la catastrophe environnementale que pourrait engendrer cette situation, au détriment de tous les États côtiers de la mer Rouge et du golfe d'Aden, sans oublier les couloirs maritimes internationaux de la région, et des conséquences économiques et environnementales que cela aurait sur les moyens de subsistance des habitants de la côte, qui dépendent de la pêche pour vivre.

Les milices houthistes armées poursuivent leurs violations flagrantes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, violations qui prennent la forme d'arrestations arbitraires, d'enlèvements et autres exactions à l'encontre des civils yéménites en l'absence de poursuites juridiques dignes de ce nom. Ces milices disposent à l'aveugle d'immenses quantités de mines terrestres dans toutes les zones qu'elles contrôlent, notamment dans les provinces de Hodeïda et de Taëz, ainsi que dans les villages côtiers de la mer Rouge. Au moins 172 civils ont été tués et 136 autres blessés par ces mines depuis janvier 2018. De plus, des engins explosifs improvisés sont placés en mer, ce qui pose une menace pour la navigation internationale. Les milices restreignent par ailleurs outre les déplacements des civils dans la province de Taëz, en installant des barrages, en creusant des tranchées et en plaçant des tireurs embusqués. Même les femmes ne sont pas à l'abri des violations commises par les milices houthistes armées.

Les houthistes entravent aussi l'acheminement de l'aide humanitaire en terrorisant les agents humanitaires et en confisquant illégalement leurs biens personnels ainsi que ceux appartenant aux organisations

humanitaires à Sanaa. Ils n'ont aucun respect pour leur statut indépendant. Ils ont recours à la violence, exercent des pressions à l'encontre des bénéficiaires de l'aide humanitaire et imposent des obstacles administratifs et bureaucratiques à sa distribution. Les milices houthistes tentent d'utiliser la famine comme moyen d'imposer leur programme armé et sectaire.

Le Gouvernement yéménite condamne dans les termes les plus fermes les attaques des houthistes qui ont visé le Royaume frère d'Arabie saoudite, la dernière en date ayant pris pour cible le champ pétrolier de Cheïba. Nous rejetons de manière catégorique l'utilisation du territoire yéménite par les milices houthistes pour mener des attaques contre les pays voisins.

Fait remarquable, Les milices houthistes ont officialisé leurs relations avec le régime iranien au vu et au su de tous. Un ambassadeur « yéménite » auprès du régime iranien a même été nommé. Le Gouvernement yéménite récuse totalement cette initiative des milices houthistes et appelle le Conseil de sécurité à faire de même. Il faut condamner cette décision qui est clairement contraire à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions du Conseil, et qui cherche à légitimer la présence des milices armées, en violation de la souveraineté de l'État.

Il est grand temps que le Conseil prenne ses responsabilités et fasse respecter ses résolutions sur le Yémen. Il doit mettre fin aux souffrances que le peuple yéménite endure du fait de la guerre injuste que mènent les milices houthistes avec l'appui de l'Iran, guerre qui entre désormais dans sa cinquième année.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.